

Concept BYOD – Mobility first

BYOD – pour un travail flexible

«BYOD» (Bring Your Own Device) n'est plus un buzz actuel, ni même un effet de mode. Nous apprécions les avantages de la mobilité, tels que l'indépendance, la flexibilité, les voies de communication rapides, etc. Pourquoi ces avantages ne seraient-ils pas également utilisés dans la vie professionnelle?

Avec un concept BYOD, les collaborateurs peuvent utiliser leurs appareils mobiles privés comme outils de travail. Certaines entreprises considèrent cependant que cela constitue un risque en termes de sécurité informatique et hésitent donc à autoriser BYOD. Ces inquiétudes sont légitimes – mais il n'y a aucune raison de renoncer à tous les avantages, et sans compromettre la sécurité. Nos spécialistes vous assistent pour implémenter de manière efficace l'accès sécurisé d'appareils mobiles au sein de votre entreprise.

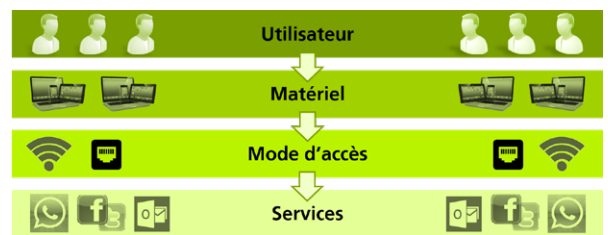
Êtes-vous prêt pour «génération mobile»?

Quel est l'avantage de pouvoir écrire un e-mail professionnel lors d'un déplacement? En d'autres termes, le poste de travail se situe à tout moment là où l'on se trouve. Les collaborateurs peuvent, grâce à un concept BYOD bien conçu, travailler avec davantage de flexibilité, augmentant ainsi leur satisfaction et leur productivité. L'employeur économise les coûts d'acquisition de nouveaux appareils et profite également de la satisfaction et de la productivité des collaborateurs. Mais il est essentiel que les accès au réseau soient réglementés et sécurisés. BNC élabore pour vous un concept BYOD répondant aux exigences de sécurité actuelles et à celles de votre entreprise.

Privilégiez une solution intégrée

Pour ce faire, il convient de répondre aux questions suivantes :

- Comment empêcher la fuite des données de l'entreprise?
 - Dans quelle mesure puis-je «ouvrir» le réseau interne de l'entreprise?
 - Comment administrer les nouveaux types d'appareils mobiles?
- Il est important de comprendre que les appareils mobiles doivent être intégrés à la «couche d'appareils» déjà existante. Il s'agit d'intégrer les nouveaux cas d'utilisation (use cases) à l'infrastructure IT existante tout en réduisant au maximum la complexité d'exploitation et les risques pour l'entreprise. Avant l'introduction des appareils ou outils mobiles, les nouveaux cas d'utilisation impliqués doivent être déterminés. Il convient donc de définir précisément ce qui sera mis en place. Nous recommandons par ailleurs une revue de l'infrastructure IT.



Notre offre

- Conseil : Présentation des meilleures pratiques
- Analyse de la situation actuelle et du concept à mettre en place
- Elaboration d'une stratégie BYOD
- Définition des cas d'utilisation : quel utilisateur a accès à quels services/quelles applications, avec quel type d'appareil?
- Définition des règles d'accès correspondantes
- Présentation des résultats et recommandations
- Solutions d'accès réseau (NAC) renommés, p. ex. Aruba HPE ClearPass
- Implémentation du système évalué

Votre avantage : Nous élaborons un plan concret de mise en œuvre pour l'intégration d'appareils mobiles au réseau de votre entreprise.

A qui s'adresse cette offre?

L'offre s'adresse aux responsables IT et spécialistes réseau élaborant soit une stratégie BYOD, soit envisageant d'introduire BYOD dans leur entreprise et ayant besoin d'une assistance appropriée sur le plan conceptuel.

VOTRE CONTACT

Nous répondons volontiers à vos questions de manière personnalisée.



Laurent Bourqui
Sales Director Lausanne
Tél. +41 21 566 58 55
E-mail : laurent.bourqui@bnc.ch
Web : www.bnc.ch